PROCÈS VERBAL COMITÉ DIRECTEUR

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 – Par voie électronique

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros.»

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Caroline LAUSEILLE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE, Nathalie VAN HEGHE, Natacha VIGIER, et Mrs Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, David CHARRIERAS, José DA SILVA, Quentin DELANNES, Smaïn FEKIRINI, Dr Luc FONTAINE, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE, Noé RASPADO et Aubin SOLER.

REGLEMENTS SPORTIFS

Il est soumis au vote, les règlements sportifs suivants :

- Règlement Championnat U15 à 8 – 2024-2025
- Règlements Sportifs U13 et U11 – saison 2024-2025
- Règlement Sportif Criterium à 8 – Saison 24/25
- Règlement Sportif Futsal Seniors – Saison 24/25
- Règlement féminin Championnat Inter – District U15 et U18

Validé à l'unanimité.

CALENDRIER GENERAL

Il est soumis au vote, les calendriers suivants :

- Criterium à 8 – Saison 24/25
- Futsal Seniors – Saison 24/25
- Championnat U15 à 8 – Saison 24/25

Validé à l'unanimité.

INTEGRATION COMMISSION

La Commission d'Appel propose Jean Louis Blond.

Vote pour : 23 - Vote contre : 0 - Absentions : 3

Le Président,
Jonathan BLONDY.

Le Secrétaire de séance,
Benjamin HAUTIER.

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11